

UNCAC IMPLEMENTATION REVIEW MECHANISM

CORRUPTION PREVENTIVE MEASURES AND ASSET RECOVERY ACTIONS UNDER SCAN

A team of experts from Sierra Leone, Vanuatu and the United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) will be in Cameroon in the days ahead to evaluate efforts made by the country to prevent acts of corruption and recovery of the proceeds of corruption.



CONAC carries out several actions to prevent corruption. In schools...

Actions carried out in Cameroon to prevent corruption and recover the proceeds of corruption will come under review during this visit dedicated to the Implementation Review Mechanism of the United Nations Convention against Corruption (UNCAC); the only legally binding universal anti-corruption instrument. The purpose of the Implementation Review Mechanism is to assist State Parties in their implementation of the convention.

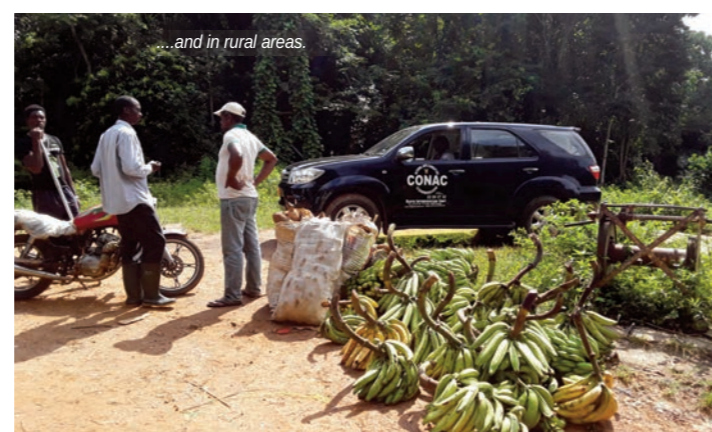
The evaluation will be done by a team of experts from Sierra Leone, Vanuatu (a country in the South Pacific Ocean) and the United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC).

Already, Cameroonian experts, notably

those at CONAC, are busy putting together information to ensure that the outcome of the evaluation mission reflect efforts underway to curb corruption through prevention and asset recovery.

In effect, during the Conference of States Parties of the United Nations State Parties Convention against Corruption, which took place in Doha in 2009, participants decided to put in place the Implementation Review Mechanism; a peer review process that assists States Parties to effectively implement the Convention.

In accordance with the terms of reference, the evaluation is divided into two phases, dubbed cycles 1 and 2. Each State Party is reviewed by two peers – one from



...and in rural areas.

the same regional group and the second from elsewhere. They are generally accompanied by a team of experts of the UNDOC acting as the Secretariat of the Review Mechanism.

The first cycle of the Review Mechanism started in 2010 and covers chapter III of the convention on criminalisation and law enforcement and Chapter IV on international co-operation. Cameroon underwent, with success, this cycle of its evaluation in 2015.

The second cycle evaluation, which was launched in November 2015, covers chapter II on preventive measures and chapter V on asset recovery. It runs from 2016 to 2020. Following the programming of the United Nations, Cameroon is expected to be evaluated before the end of 2017.

Cameroon signed the UNCAC on 10 December 2003 and ratified the document on February 06, 2006. CONAC acts as the focal Point of the Review Mechanism for Cameroon.

ENEO INVITÉ À PRENDRE DES MESURES POUR JUGULER LA CORRUPTION

L'intégralité du Communiqué de Presse, signé le 16 août 2017, par le Président de la CONAC, le Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS.

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption a l'honneur de porter à la connaissance du public que des dénonciations parvenues dans son Institution mettent en cause la Société The Energy of Cameroon (ENEO), pour la délivrance, aux usagers, des factures d'électricité fictives ne reflétant pas la réalité des consommations.

Des investigations menées au sein d'une des Agences ENEO de la ville de Yaoundé, aux fins de recoupements des faits décriés, se sont avérées fondées.

Depuis lors, plusieurs autres requêtes affluant, incriminant ladite société pour des griefs similaires, à savoir :

- installation de poteaux électriques défectueux ;

- installation de poteaux électriques sur des terrains privés sans autorisation des propriétaires ;
- monnayage du remplacement des poteaux électriques défectueux ;
- pose de compteurs clandestins dans des domiciles, gérés au bénéfice des intérêts égoïstes de certains agents d'ENEO ;
- monnayage de la pose des compteurs électriques régulièrement acquis ;
- exigence de paiement préalable même en cas d'erreur sur la facture mensuelle ;
- non-rétablissement du courant électrique même après règlement total de tous les impayés ;
- délestages intempestifs sans aucun

avis au public, etc.

Fidèle à sa mission de moralisation de la vie publique et de l'instauration de la bonne gouvernance, la CONAC ne saurait rester indifférente face à la récurrence de telles dénonciations.

Aussi, le Président de la CONAC invite la Direction Générale d'ENEO à prendre des mesures appropriées pour juguler ces pratiques qui favorisent des actes de corruption ainsi que le mécontentement des victimes.

La Commission Nationale Anti-Corruption peut être saisie aux contacts suivants : Tel : 222 203 732 ; Fax : 222 203 730 ; Email : info@conac.cm ; B.P. 33200 Yaoundé ».

COMMENT DENONCER UN ACTE DE CORRUPTION

Que dénoncer ? Tout acte de corruption, en mettant l'accent sur les faits.

Qui peut-on dénoncer ? Toute personne impliquée dans un acte de corruption.

Comment dénoncer ? Indiquer les nom, prénoms, lieu de service et fonction de la personne dénoncée. Décrire l'acte posé. Il est possible de faire une dénonciation anonyme.

Comment contacter la CONAC ?

On peut adresser sa requête à Monsieur le Prési-

dent de la CONAC par l'une des voies suivantes :

- **Courrier :** Déposer la dénonciation au siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé.
- **Boîte Postale :** 33200 Yaoundé
- **Tél. :** 222 20 37 32
- **Fax :** 222 20 37 30
- **Email :** info@conac.cm

En dénonçant la corruption, vous contribuez à la construction d'un Cameroun uni, fort et prospère.

REPUBLIC OF CAMEROON
 Septembre / September 2017
CONAC NEWSLETTER
 Bulletin bilingue d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption
 République du Cameroun
 Année / Year 1, N° 009
 Tél: 222 20 37 32 • Fax: 222 20 37 30
 B.P./P.O Box : 33 200 Yaoundé
 Website : www.conac.cm
 Mailto : info@conac.cm
 Gratuit / Free

FIGHTING CORRUPTION: TAPPING FROM NIGERIA'S RICH EXPERIENCE

A delegation of the National Anti-Corruption Commission was in Abuja from August 8 to 12, 2017, for a study visit to the Independent Corrupt Practices and Other Related Offences Commission (ICPC) and the Economic and Financial Crimes Commission (EFCC) of Nigeria.



The new ultramodern EFCC headquarters complex in the back view.



The headquarters of the ICPC in Abuja.

The Association of Anti-Corruption Agencies in Commonwealth Africa (AACACA), during its yearly meetings, encourages member countries to tap from each other's experience. Bench-marking visits are among the recommended actions that maximize the acquisition of knowledge, reinforce cooperation and pave the way for new achievements in fighting corruption.

Guiding from the exceptional innovative activities presented by the Nigerian delegation at the 7th Annual meeting of the AACACA in June 2017, notably in the areas of investigations, asset recovery, communications and prevention, the Chairman of CONAC decided to visit the Independent Corrupt Practices and Other Related Offences Commission (ICPC) and the Economic and Financial Crimes Commission (EFCC) of Nigeria from August 8 to 12, 2017. He was accompanied by two senior staff of the Commission.

The visit to the two Institutions had the same purpose: to get information on anti-corruption strategies and kick-start the process of establishing a formal co-operation agreement.

Discussions during two separate audiences granted to the CONAC delegation by the Director General of the EFCC, Mr Ibrahim Mustapha Magu on August 09, 2017 and the Chairman of the ICPC, Barrister Ekpo Nta, on August 10, 2017, focused on the following: Corruption prevention strategies (targets, procedures, tools, partners, resources); communication (strategies, media relations, tools, forms of communication); sector-based campaigns (youths, women, religious groups, civil society, private sector); investigations (reception and processing of denunciations, protection of whistleblowers, use of undercover, report presentation, forensics, prosecution of accused); staff management (recruitments, training, appointments, morality checks); prosecution of



With the EFCC boss (tie with lines)



With the ICPC Chairman.



At the ICPC training academy.

high profile suspects and asset recovery, staff benchmark visits and formal partnership agreement with CONAC for information exchange and training of staff at the Academies of the two Commissions.

At both Institutions, private audiences with the Chairpersons were followed by discussions in ballrooms grouping senior staff members. Guided tours of the different departments were also carried

out. During the tours, the CONAC team appreciated the work environment, equipment and staff strength of the Commissions.

The CONAC delegation also had the opportunity to be taken round the new ultra-modern EFCC headquarters complex under construction. It comprises four blocks: a 16-storey administrative block for offices, a five-storey forensic laboratory block, a four-level male deten-

tion cell, a three-level female detention cell, an infirmary block, among others. A trip to the Academies of both Institutions rounded the visits. The Academies, equipped with modern training facilities, had dormitories to house trainees.

The CONAC delegation was accompanied throughout the visit by one of the Defence Attachés at the Cameroon High Commission in Abuja, Lt-Colonel NGOM François, assigned to the task by H.E.

David SINOU, Minister Counsellor at the Cameroon High Commission in Abuja.

At the end of the visit, the Chairman of CONAC was full of appreciation for the warm reception at the ICPC, the EFCC and Cameroon's High Commission in Abuja. He thanked the Chairman of the ICPC for initiating a partnership agreement with CONAC. Following the terms of the agreement, CONAC staff will benefit from training at the ICPC Academy.

La CONAC s'inspire des expériences de l'ICPC et de l'EFCC

Dans le cadre des visites d'échanges entre les pays membres de l'Association des Agences Anti-Corruption Africaines appartenant au Commonwealth, une délégation de la CONAC, conduite par le Président de l'Institution, le Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, a séjourné au Nigeria du 8 au 12 août 2017. La délégation s'est rendue à la Commission Indépendante Contre les Pratiques de Corruption (ICPC) et à la Commission des Crimes Economiques et Financiers du Nigeria (EFCC). Voici un aperçu des deux institutions visitées par la délégation de la CONAC.

ICPC EN BREF

Création : La Commission Indépendante Contre les Pratiques de Corruption (ICPC) a été créée par une loi en 2000, à la demande du Président Olusegun Obasanjo. Elle est placée sous l'autorité du Président de la République.
Président par Intérim depuis le 1er sept 2017 : Hon. Alhaji Abdullahi Bako. (Mr. Ekpo Nta au moment de la visite de la CONAC le 10 août 2017).
Siège : Abuja avec des démembrements dans 11 Etats.
Nombre d'employés : Environ 1 000 personnes.
Mandat : La Commission est chargée de recevoir et d'enquêter sur les dénonciations de corruption et, dans les cas appropriés, poursuivre les contrevenants.

Elle mène aussi des enquêtes afin de corriger les systèmes et procédures propices aux pratiques de corruption dans les organismes publics. Afin d'éliminer la corruption dans la vie publique, l'ICPC procède à l'éducation et à la sensibilisation du public contre la corruption et les infractions connexes.
Fonctionnement : 14 services - Investigations; Affaires Juridiques; Planification et Etudes; Education et Sensibilisation; Recouvrement et Gestion des avoirs; Investigations Financières; Equipes Spéciales d'Investigations; Missions Spéciales; Administration; Finances et Comptabilité; Unité Spéciale du Président; Renseignement Sécuritaire; Académie de Formation.

EFCC EN BREF

Création : La Commission des Crimes Economiques et Financiers du Nigeria a été créée par une loi en 2002 et placée sous l'autorité du Président de la République. La Commission a un soutien élevé de la Présidence, de l'Assemblée Législative et des principaux organismes chargés de la sécurité et de l'application de la loi au Nigeria.
Directeur Général par intérim : Ibrahim Mustapha Magu
Siège : Abuja avec des démembrements dans 11 Etats
Nombre d'employés : Plus de 4 000 personnes.
Mandat : La Commission est habilitée à prévenir, enquêter et poursuivre les crimes économiques et financiers. Elle est aussi chargée de faire respecter les dispositions des lois et règlements relatifs aux crimes

économiques et financiers.
Fonctionnement : Sept services - **Le Département des Opérations :** enquête sur tous les cas qui relèvent du mandat de la Commission; **Le Département Juridique :** suivi des procédures devant les juridictions; **La Direction des Affaires Publiques :** divisée en quatre unités. L'unité d'orientation et éclairage, l'unité des médias et publicité, l'unité des relations publiques et l'unité d'académie medias; **L'Académie de l'EFCC :** mise en œuvre des programmes de formation visant à améliorer le rendement des agents et cadres de la Commission; **L'Unité de Renseignements Financiers du Nigeria :** renseignements sur les flux financiers. **Courrier et Archives ; Unité Spéciale Contre le Blanchiment d'Argent.**

WE ARE ALL VICTIMS OF CORRUPTION, SO LET US WORK TOGETHER TO STAMP OUT THIS CANKERWORM FROM OUR COUNTRY. DENOUNCE ALL ACTS OF CORRUPTION !

CONAC NEWSLETTER
 Bulletin bilingue mensuel d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption
 Tél : 222 20 37 32 Fax : 222 20 37 30
 BP 33 200 Yaoundé
 info@conac.cm, www.conac.cm

Directeur de Publication
 Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS

Conseil Editorial
 NGALLE EYOUM

Une production de la Division de Prévention et de la Communication de la CONAC

Impression
 Régie / CONAC

Directeur de Publication Délégué
 Pr. François ANOUKAHA

Rédacteur en chef
 Irene MORIKANG TCHE

LA CORRUPTION N'EST PAS UNE FATALITÉ, ELLE PEUT ÊTRE VAINCUE. DENONCEZ TOUT ACTE DE CORRUPTION !

LES FEMMES DE L'EPC UNIES CONTRE LA CORRUPTION

Les membres de l'Association Chrétienne des Femmes de l'Eglise Presbytérienne Camerounaise ont été sensibilisées sur le rôle de la femme et des Institutions religieuses dans la lutte contre la corruption au cours de leur 10ème Congrès tenu à Yaoundé du 20 au 27 août 2017.

Suite à une invitation du Comité d'Organisation du 10ème Congrès de l'Association Chrétienne des Femmes de l'Eglise Presbytérienne Camerounaise, sollicitant la participation de la CONAC à cet événement, la Commission a mené des activités de sensibilisation auprès de dix mille femmes réunies à la paroisse ADNA à Yaoundé.

La sensibilisation s'est déroulée en trois phases. Les activités de la CONAC ont commencé le 21 août 2017, jour d'ouverture de la Conférence, par l'occupation d'un stand. Les visiteurs ont été sensibilisés sur les missions de la CONAC, le rôle de la femme dans la lutte contre la corruption et l'importance de dénoncer les actes de corruption.

Une sensibilisation plus rapprochée a eu lieu le même jour avant le début de la cérémonie solennelle d'ouverture du Congrès. Le personnel de la CONAC a distribué des dépliants sur le rôle de la femme dans la lutte contre la corruption ainsi que des flyers sur « comment dénoncer la corruption » à toutes les femmes des huit Consistoires de l'Eglise Presbytérienne Camerounaise, assises dans les tribunes.

L'apothéose de la participation de la CONAC à cette activité a été la Conférence donnée par le Président de la CONAC, le Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, le 24 août 2017, sur le thème : «Lutte Contre la Corruption au Cameroun : Ce qu'on attend des Institutions religieuses ». Selon le Président de la CONAC, dans la lutte contre la corruption, le rôle des femmes est très important au regard de leur nombre et du rôle fondamental qu'elles jouent dans l'éducation des enfants au foyer en particulier et dans la société en général. Les femmes, surtout celles de l'ACF de l'EPC doivent donc contribuer à faire reculer les frontières de la corruption dans la société camerounaise. Le Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS a expliqué que :

- La femme est la gardienne des valeurs morales ; elle doit prêcher par l'exemple.
- La femme est la mère, première éducatrice de son enfant ; elle doit être responsable.
- La femme est l'épouse, la conseillère la plus influente de son époux ; elle doit être visionnaire et sans faute.
- La femme est la vectrice de la bonne gouvernance ; elle doit dénoncer tout acte de corruption.
- La femme est une promotrice de la justice ; elle ne doit pas fermer les yeux à l'injustice.
- La femme joue un rôle important de plaidoyer ; elle doit plaider pour l'engagement de l'Eglise et toute la société



Le Président de la CONAC demande aux femmes d'être plus engagées dans la lutte contre la corruption.



Les documents de sensibilisation ont été remis à toutes les femmes.



Plus de 10 000 femmes ont été sensibilisées.



L'assemblage des documents de sensibilisation au stand de la CONAC.

dans la lutte contre la corruption. Pour conclure, le Président de la CONAC a proposé un certain nombre d'actions que les églises peuvent mener afin de mieux lutter contre la corruption. Il s'agit de :

- l'institution des dimanches anti-corruption dans les églises et des jours anti-corruption dans les associations au cours desquels l'accent sera mis sur l'importance de la lutte contre la corruption et le rôle des fidèles dans cette lutte;
- la création des comités de lutte contre

la corruption au sein des paroisses et associations;

- l'incitation permanente des chrétiens, Pasteurs, anciens d'Eglises, diacres et responsables à jouer un rôle plus actif dans la lutte contre la corruption à travers la dénonciation et le rejet de la corruption ;
- l'interpellation de certains chrétiens qui se servent de l'Eglise pour « laver » l'argent « sale », fruit de la corruption, ainsi que des « exorcistes » qui infantilisent certains chrétiens ou monnaient leurs

sacrements ; et

- l'intégration dans l'enseignement de la catéchèse d'un programme de lutte contre la corruption.

L'exposé du Président de la CONAC a été multiplié et distribué à toutes les femmes qui ont pris part au Congrès.

Les femmes de l'EPC, à travers la voix de leur Présidente, ont remercié la CONAC et son Président pour les documents et informations reçus qui les aideront à mieux lutter contre la corruption.

« LA CORRUPTION EST L'UNE DES MANIFESTATIONS DU PÉCHÉ »

Extrait du discours du Président de la CONAC à l'occasion du 10ème Congrès de l'ACF/EPC du 20 au 27 août 2017 à la paroisse ADNA-Yaoundé.

Pour la CONAC, un combat efficace contre ce fléau doit nécessairement impliquer tout le corps social, dans sa diversité. Du fait de leur importance au sein du tissu social, les Institutions religieuses constituent des acteurs de premier plan dans le dispositif élaboré par notre Institution pour éradiquer cette gangrène. La Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, dont la mise en œuvre est effective depuis 2011, considère les Institutions religieuses comme des « Piliers d'Intégrité », c'est-à-dire susceptibles d'amener un

changement de comportement au sein de la population. L'Eglise, dans sa triple mission d'enseignement, de gouvernement et de sanctification, prône le bien de l'Être humain et condamne le mal sous toutes ses formes. Elle éduque, promeut et diffuse les bonnes valeurs religieuses à savoir :
 - la sagesse, la crainte de Dieu ;
 - la justice, l'impartialité, l'équité ;
 - la citoyenneté, le travail bien fait ;
 - l'intégrité, l'honnêteté ;
 - l'amour du prochain, la vie familiale.
 La corruption, faut-il le rappeler, est l'une

des manifestations du péché que l'histoire de la chrétienté a désigné par les termes « indulgence » et « simonie ». L'Eglise n'a cessé de dénoncer ce péché, bien qu'il y ait des poches de résistance chez certaines chrétiennes et même des membres du clergé ! Nous allons donc échanger sur ce sujet si important pour promouvoir le développement de notre cher et beau pays et pour l'épanouissement de l'Être humain, la christologie étant basée sur le salut holistique ».



IMPLEMENTATION OF THE REGIONAL ANTI-CORRUPTION PLAN OF ACTION SOUTH REGION RESOLVED TO BREAK THE JINX

The implementation rate of the South Regional Anti-Corruption Plan of Action moved from 22.45 % in 2016 to 34.54 % midway into 2017.

The fight against corruption in the South Region of Cameroon came under spotlight on August 3 and 4, 2017. This was during a workshop organised by the National Anti-Corruption Commission of Cameroon to evaluate the level of implementation of the South Regional anti-corruption plan of action for 2017.

During the meeting chaired by the Governor of the South Region, Felix NGUELE NGUELE, in the presence of the Vice-Chairman of CONAC, Prof. François ANOUKAHA, the major stakeholders in the fight against corruption of the Region made a no-nonsense appraisal of the poor performance of their region in the domain of fighting corruption over the years. In effect, the South Region occupied a not-so-enviable last position in the Regional classification of 2017.

Members of civil society organisations present at the meeting explained that the South Region merits the last position as corruption is everywhere, and takes place at times under the watchful eyes of just everybody. They cited the case of the tollgate at the entrance of the town from Yaounde, where vendors allow some vehicles to cross the gate without paying the required 500 FCF. The Police/Gendarmerie check point at Nnemeyong I was also singled out as a corruption hive. At the check point, control on some public transport vehicles is focused more on how much a driver pays than on who or what is in the car.

The Regional Delegates at the workshop, however, noted that some efforts are already being made to fight against corruption; a fact illustrated by the leap from an implementation rate of the Regional Anti-Corruption Plan of Action from 22.45 % in 2016 to 34.54 % midway into 2017.

At the South Regional Treasury, the officials were asked to render the fight against corruption visible by pla-



At the mixed control check point.



Workshop participants evaluating their anti-corruption performance.

In a bid to assess such anti-corruption actions, the Vice-Chairman of CONAC, Professor ANOUKAHA, decided to pay impromptu visits to some regional services in Ebolowa. It was amidst fear and anxiety that perplexed officials welcomed the team.

At the Ebolowa Regional Hospital, the Vice-Chairman noted, with satisfaction, the existence of an anti-corruption unit and anti-corruption messages in the precincts of the hospital. He, however, instructed that the telephone contacts of members of the anti-corruption unit of the hospital and even those of CONAC be put on the posters and billboards.

At the South Regional Treasury, the officials were asked to render the fight against corruption visible by pla-

cing suggestion boxes and properly informing users of the modes of payment. The South Regional Delegate of Basic Education was told to ensure that admission into government primary schools is free of any charge, while officials of the delegations of Secondary Education and Forestry and Wildlife were told to ensure the respect of State emblems, notably by hoisting the National Flag during work hours. They were also told to inform the population of anti-corruption actions through posters, flyers and information brochures.

The impromptu visit of the Vice-Chairman of CONAC to some public services in Ebolowa also took his team to the gendarmerie/police mixed control post at Nnemeyong I.

The officers on duty had a tough time explaining why the control of vehicle documents is done in a little uncompleted hut and not in the vehicle. They got further embarrassed when a "motor boy" of one of the vehicles that had stopped for control, said they were obliged to give 2000FCFA to the mixed control team each time they crossed the check point. The Head of South Regional Service Control Unit, Senior Police Superintendent Etong, who was part of the field visit, promised to follow up the matter.

The Vice Chairman of CONAC lauded the efforts made but said more still has to be done, most especially with regards to communicating the actions carried out. The Governor of the South Region, on his part, promised to carry out unannounced visits to public services to ascertain the level of implementation of the Regional anti-corruption plan of action. From all indications, the fight against corruption in the South Region will break new grounds in the months ahead.

Réactions

« LES CHOSSES AVANCENT »

Le Gouverneur de la Région du Sud, Félix NGUELE NGUELE

« Nous prenons acte du classement peu honorable qui est le nôtre. Nous avons dit aux responsables chargés de la lutte contre la corruption que cela doit cesser. Mais, il ne faut pas donner l'impression que les choses n'avancent pas. Je me rappelle que l'année dernière nous étions à 25%, cette année nous sommes à presque 35%. Donc il ya une ascension de 10 points. Peut-être



que d'autres Régions vont plus vite que nous, mais les choses avancent quand même. Donc, il faut se montrer optimiste.

Nous avons un nouveau Point Focal de lutte contre la corruption (LCC) dans la Région qui va donner plus d'impulsion à la mise en œuvre de notre plan régional de LCC. Moi-même, je serai en première ligne pour que les choses bougent. Je ferai des descentes inopinées dans les Services. Mais j'appelle tous les responsables à s'engager personnellement ».

« IL N'Y A PAS DES AFFICHAGES ANTI-CORRUPTION »

Le Vice-Président de la CONAC, Prof. François ANOUKAHA.

« Nous avons visité un certain nombre de services à l'issue de l'atelier en compagnie de certains responsables. Nous avons constaté que parfois le drapeau du Cameroun n'était même pas hissé. Ça pose un problème de civisme. Nous avons aussi constaté qu'il



n'existe pas d'affichages anti-corruption

destinés à informer les usagers des procédures et des montants à payer. Pour les cas de corruption que nous avons constatés sur le terrain, les procédures suivront leur cours pour que des sanctions suivent ».

L'HÔPITAL LAQUINTINIE MIEUX OUTILLÉ EN LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les 17 et 18 août 2017, une équipe de la CONAC a procédé au renforcement des capacités des membres de la Cellule de Lutte Contre la Corruption de l'Hôpital Laquintinie de Douala.

A la suite d'une demande formulée par le Professeur Louis Richard NJOCK, Directeur de l'Hôpital Laquintinie de Douala, une équipe de la CONAC a procédé au renforcement des capacités des membres de la Cellule de Lutte Contre la Corruption dudit hôpital. Y ont pris part, une trentaine de personnels de cet établissement hospitalier parmi lesquels les membres de la LCC, les responsables de tous les Services et Unités de soins ainsi que les vigiles et les brancardiers.

Il s'agissait pour les facilitateurs de doter les participants de connaissances pratiques, d'outils et techniques susceptibles de les aider à combattre efficacement le phénomène de corruption dans leur structure hospitalière. L'activité a été focalisée sur l'état des lieux de la lutte contre la corruption (LCC) au Cameroun en général et dans le secteur de la Santé en particulier, les outils et techniques de LCC, les Initiatives à Résultats Rapides (IRR) et les travaux en ateliers.

L'accent a été particulièrement mis sur les causes, les manifestations, les conséquences, l'intensité du phénomène de corruption dans le secteur de la Santé ainsi que les actions à mener pour l'éradication, notamment la dénonciation systématique, la mise en œuvre concomitante des actions de prévention, d'éducation, de conditions, d'incitation et de sanctions et les IRR. Des exemples concrets pris dans le vécu quotidien et des exercices pratiques proposés aux participants leur ont permis d'identifier les

pratiques de corruption couramment vécues à l'Hôpital Laquintinie, de comprendre les infractions assimilées et l'attitude à adopter devant des opportunités de corruption. Au terme de la formation, les participants ont exprimé leur satisfaction par rapport à la qualité des enseignements reçus et pris l'engagement d'accroître leurs efforts dans la lutte contre la corruption en dénonçant, en faisant preuve de redevabilité, de transparence et d'intégrité. Sous la houlette du Pr. Louis Richard

NDJOCK, l'Hôpital Laquintinie a engagé une action encourageante dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption avec notamment la création de la Coalition Nationale de Lutte Contre la Corruption et la participation avec succès à la 9ème série d'IRR où l'équipe a abordé la problématique de la vente illicite des médicaments par le personnel.

HOW TO DENOUNCE CORRUPTION

What to denounce: Any act of corruption which you witness. Lay emphasis on the facts.

Who to denounce: Anybody involved in an act of corruption. Get his/her names, place of work and function. Describe what he/she does. You can decide to remain anonymous.

How to reach CONAC: Address your complaint to the Chairperson of CONAC and forward using the following means of communication.

Hand mail: Drop your denunciation at the Headquarters of the National Anti-Corruption Commission located at the Conference Centre, Yaounde.

Postal Mail : Send to P.O. Box 33200 Yaounde
Telephone : 222 20 37 32
Fax : 222 20 37 30
Email : info@conac.cm

LE DÉTOURNEMENT DE DENIERS PUBLICS FREINE LE DÉVELOPPEMENT DU CAMEROUN. JE REFUSE DE PROFITER DES RETOMBÉES DE LA CORRUPTION !